

Bulletin d'histoire politique

**Insurrection. Examens volontaires. Tome II : 1838-1839,
de Georges Aubin et Nicole Martin-Verenka, Montréal,
Lux, 2007, 556 p.**

Gilles Laporte

Homosexualités et politique : Québec et Canada
Volume 16, numéro 3, printemps 2008

URI : id.erudit.org/iderudit/1056187ar
<https://doi.org/10.7202/1056187ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laporte, G. (2008). Insurrection. Examens volontaires. Tome II :
1838-1839, de Georges Aubin et Nicole Martin-Verenka, Montréal,
Lux, 2007, 556 p. *Bulletin d'histoire politique*, 16(3), 273-275. <https://doi.org/10.7202/1056187ar>

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Insurrection. Examens volontaires.

Tome II : 1838-1839, de Georges Aubin et Nicole Martin-Verenka, Montréal, Lux, 2007, 556 p.

GILLES LAPORTE
Professeur d'histoire
Cégep du Vieux-Montréal

Il s'agit du second tome d'un recueil réunissant les « examens volontaires », soit les dépositions faites devant magistrat à l'occasion des rébellions de 1837-1838. Après le tome I paru en 2004 et portant sur la rébellion de l'automne de 1837, Georges Aubin et Nicole Martin-Verenka publient à présent plus de 600 dépositions, présentant la contribution d'autant d'individus mêlés à l'insurrection des Frères chasseurs, en novembre 1838. L'ouvrage permet donc de jeter un éclairage rafraîchissant sur des événements tels que la prise du manoir Ellice, le raid patriote sur Kahnawake, le camp armé de Napierville ou la bataille d'Odelltown. Bien que le plus clair du temps, le but des déposants soit de nier toute responsabilité et tout lien avec les conjurés, ces examens volontaires revêtent cependant l'immense intérêt de donner la parole aux anonymes de l'histoire, souvent d'humbles analphabètes.

Quand on y regarde de plus près, ce nouveau tome permet d'apprécier les mêmes forces, mais aussi de constater les mêmes limites que dans les précédents ouvrages que Georges Aubin livre avec une régularité étonnante depuis des années.

La grande force de l'ouvrage demeure de tirer de l'oubli des documents d'archives, consultables en l'occurrence sous forme manuscrite aux Archives nationales du Québec et disponibles ailleurs rien que sur microfilms. C'est dire combien cette version retranscrite et commodément présentée en deux volumes facilite la vie de l'étudiant et du chercheur.

La seconde force est d'avoir mené ce travail de retranscription et de recherche d'une manière absolument impeccable, tout en faisant l'économie

d'un pesant appareil critique. Georges Aubin et Martin-Verenka font ainsi preuve d'une grande intégrité, laissant en quelque sorte le document respirer, sans l'encombrer de renvois et de notes érudites. Le lecteur reste donc maître de l'interprétation à faire du texte ou tout à son plaisir d'en faire la lecture. On notera cependant un apport intéressant, une note biographique sur presque chaque individu mentionné, où sont consignées l'identité du père, de la mère et de l'épouse. Travail considérable, réalisé sans doute pour satisfaire les généalogistes.

L'ouvrage présente quand même deux faiblesses. La première concerne le texte d'introduction qui fait une part trop belle au récit événementiel et qui laisse sous silence la méthode employée et la manière dont les documents ont été réunis et traités. Ainsi, les examens volontaires y sont-ils tous ? Non, oublie-t-on de nous rappeler les auteurs. Certains se trouvant en Ontario, et d'autres, entre les mains de particuliers, ne sont pas reproduits ici, par exemple. Or la valeur de l'ouvrage serait appréciée si les auteurs précisaient mieux ce qu'il contient au juste et la méthode suivie.

De même, sont-ce là les seules pièces judiciaires disponibles sur le soulèvement de 1838 ? Encore là, non, auraient-ils pu exposer. Les procès militaires ou *State Trials*, tenus en même temps que les examens volontaires, à la fin de 1838, permettent de jeter un éclairage bien plus profond sur ces événements. En guise d'exemple, l'examen volontaire de Jean-Baptiste-Henri Brien (1814-1879) ne dit rien d'autre que « Je ne veux point m'incriminer moi-même » (p. 79). Or ce même Brien, et plusieurs autres, seront beaucoup plus loquaces à leur procès, versant des témoignages autrement percutants sur leur implication que dans les complaisants examens volontaires. Mais sans doute Georges Aubin est-il déjà au travail.

La seconde lacune concerne l'organisation même de l'ouvrage qui ne permet pas un repérage efficace. Les documents se déclinent dans un ordre sans doute utile aux généalogistes, mais moins aux historiens : celui du nom de famille du déposant. L'ordre chronologique des dépositions aurait davantage permis de suivre le fil des événements. Mieux encore, les documents auraient pu être réunis autour des événements dont ils rendent compte : Sainte-Martine, Châteauguay, Napierville, etc. Cette lacune aurait pu être compensée par l'index. Or, comme l'index ne collige que les noms des personnes, l'étudiant travaillant sur tel ou tel événement devra littéralement feuilleter tout le volume pour consulter les témoignages portant sur l'affaire de Beauharnois, par exemple ou sur la bataille de Lacolle. Néanmoins, l'ordre idéal pour présenter de tels documents n'existe pas vraiment. On se prend alors à rêver que le beau travail de Georges Aubin et de Martin Verenka puisse également être disponible sur Internet et se prêter à des interrogations selon

une date, un lieu ou le nom d'un acteur, et s'afficher dans l'ordre qui sied au visiteur.

Insurrection présente donc le grand mérite de tirer des archives ces documents précieux à qui veut étudier les événements de 1838. Le format choisi n'en est pas pour autant le mieux désigné. À l'heure d'Internet et de l'information numérique, le meilleur moyen pour rendre de tels fonds d'archives disponibles à la multitude consisterait désormais à faire l'économie d'une étape, celle d'un livre ?